

Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises

RNCP40991 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	311n
Formacode(s)	31827, 31869, 31872
Code(s) ROME	N1201, N1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	23/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

21 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 19 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AB FORMATION	89470926000018	Former et organiser l'évaluation
AEROKONSULT	85249551400055	Former et organiser l'évaluation
AEROKONSULT	85249551400089	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800244	Former
AFTRAL	30540504500041	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504500603	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501155	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504501783	Former et organiser l'évaluation
AFTRAL	30540504502542	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 21 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40991-organisateur-de-transports-aeriens-ou-maritimes-de-marchandises/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans le respect des réglementations et des procédures internes de l'entreprise, l'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises organise et coordonne toutes les étapes d'une prestation de transport de marchandises, y compris les opérations de pré et post acheminements dans un contexte international. Il respecte les objectifs en termes de qualité de service, de satisfaction client et de rentabilité.

ACTIVITÉS VISÉES

Afin de concevoir une solution de transport correspondant à une demande client, il identifie les contraintes liées au transport et détermine le mode - aérien ou maritime - le plus adapté. Il étudie les solutions techniques et les possibilités d'organisation pour l'opération et formalise par écrit les options envisageables. Il les présente au client et lui apporte son conseil technique afin de déterminer ensemble le meilleur choix.

L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises sélectionne les prestataires, calcule les coûts de revient des opérations, s'assure de la faisabilité du transport auprès des intervenants et transmet au client une cotation détaillée comprenant l'ensemble des prestations, y compris le calcul des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'estimation de la provision des frais de douane à l'import. Dans la limite de sa délégation, il vérifie régulièrement la marge globale de l'ensemble des prestations et identifie les écarts éventuels par rapport aux objectifs fixés par la politique commerciale ou budgétaire de l'entreprise.

L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises adapte l'organisation du transport aux spécificités des modes aérien ou maritime et anticipe les problèmes pouvant survenir au cours d'une opération. Il réunit les documents nécessaires aux formalités de douane et s'assure que les procédures de sûreté du fret ont été respectées. Dans tous les cas, il transmet des consignes à l'ensemble des intervenants pour déclencher l'opération de transport et rédige ou vérifie les documents de transport. En cas d'imprévu, il conçoit une solution de substitution et informe les interlocuteurs concernés. L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises utilise au quotidien des outils et logiciels liés aux procédures dématérialisées dans le domaine douanier et dans le domaine du contrôle des importations et des exportations.

Tout au long du transport, l'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises veille au bon déroulement de la prestation et identifie les dysfonctionnements. Il clôt le dossier de transit et transmet les éléments pour la facturation et, le cas échéant, le traitement des dossiers litige aux services concernés. Il est force de proposition auprès de sa hiérarchie et peut suggérer des améliorations des procédures qualité.

L'emploi s'exerce seul ou en équipe, au sein d'un service opérationnel aérien ou maritime, import ou export. L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises travaille sous la responsabilité de sa hiérarchie (responsable des opérations ou responsable d'agence).

L'organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises s'appuie sur un réseau de bureaux de représentation de l'entreprise ou des correspondants, implantés dans les zones géographiques propres à ses activités. Il est en lien permanent avec les correspondants et les clients et contacte fréquemment les prestataires et d'autres intervenants tels que la douane, les entreprises de manutention, les compagnies aériennes et maritimes et les entreprises du transport routier.

Pour échanger par écrit et oralement avec ses interlocuteurs, il utilise l'anglais à un échelon comparable au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

L'emploi est sédentaire et s'exerce au sein d'un service transit ou dans les services import/export d'entreprises. Les conditions d'exercice varient selon la taille de l'entreprise. En fonction des contraintes de l'activité du site, les horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Construire, y compris en anglais, une offre de prestation de transport overseas

- Étudier des solutions de transport overseas y compris en anglais
- Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes pour la proposer au donneur d'ordres, y compris en anglais
- Déterminer la rentabilité des opérations de transport overseas

2. Mettre en œuvre une opération de transit overseas à l'export ou à l'import jusqu'à la clôture du dossier

- Mettre en œuvre l'opération de transit aérien
- Mettre en œuvre l'opération de transit maritime
- Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime à l'export ou à l'import

Blocs de compétences

RNCP40991BC01 — Construire, y compris en anglais, une offre de prestation de transport overseas

LISTE DE COMPÉTENCES

- Étudier des solutions de transport overseas y compris en anglais
- Établir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes pour la proposer au donneur d'ordres, y compris en anglais

- Déterminer la rentabilité des opérations de transport overseas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 00 min

À partir des documents, des données, des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux demandés.

Il travaille sur poste informatique.

La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.

Entretien technique : 00 h 30 min

L'entretien technique se déroule de la façon suivante :

Pendant 5 minutes le candidat présente au jury ses travaux réalisés dans la mise en situation professionnelle.

Puis le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.

Enfin, le jury pose des questions complémentaires portant sur les critères à considérer lors de l'étude d'une solution de transit, sur le nombre et la nature des coûts à prendre en compte lors de l'établissement du devis au client et de manière générale sur les éléments pouvant avoir une incidence sur la rentabilité des opérations de transport.

Une partie de l'entretien technique se déroule en anglais (niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).)

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 30 min

RNCP40991BC02 — Mettre en œuvre une opération de transit overseas à l'export ou à l'import jusqu'à la clôture du dossier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre l'opération de transit aérien
- Mettre en œuvre l'opération de transit maritime
- Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime à l'export ou à l'import

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Période en entreprise

Le candidat qui se présente à une session d'examen du titre ou du certificat de compétences professionnelles « Mettre en œuvre une opération de transit overseas à l'export ou à l'import jusqu'à la clôture du dossier » après un parcours de formation réalise ce document à partir d'une période en entreprise, d'une durée minimale de 280 heures. Cette période est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre ou du certificat de compétences professionnelles. Le candidat présente une preuve de cette période auprès du responsable de la session d'examen. Cette preuve est conservée avec les éléments du dossier du candidat.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour les contrats d'alternance.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise le document exigé dans le cadre de la modalité questionnement à partir de production(s) à partir de son activité professionnelle. Ce candidat est soumis à l'intégralité des modalités d'évaluation précisées dans ce référentiel d'évaluation

Mise en situation professionnelle : 03 h 00 min

À partir des documents, des données, des commandes de clients et des consignes, le candidat constitue un dossier technique avec les travaux demandés.

Il travaille sur poste informatique.

La présence du jury n'est pas requise, les candidats travaillent sous surveillance.

Entretien technique : 00 h 20 min

L'entretien technique se déroule de la façon suivante :

Pendant 5 minutes le candidat présente au jury ses travaux réalisés dans la mise en situation professionnelle.

Puis le jury questionne le candidat au sujet de ses travaux.

Enfin, le jury pose des questions complémentaires portant sur les éléments principaux à considérer lors de la mise en œuvre des opérations de transit aérien ou maritime.

Une partie de l'entretien technique se déroule en anglais (*)

(*) Anglais : niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Questionnement à partir de production(s) : 00 h 30 min

Le questionnement est réalisé après l'entretien technique.

Le questionnement est un échange entre le candidat et le jury, basé sur le document réalisé en amont de la session et dont le jury a pris connaissance en amont.

Le candidat commence par présenter le contexte de sa période en entreprise. Puis il explique ses travaux tout en répondant au jury qui l'interroge au fur et à mesure de l'entretien.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 50 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- les entreprises de service du secteur transport et logistique transitaires ou commissionnaires avec des activités de transport de marchandises par voie aérienne ou maritime
- les entreprises industrielles et commerciales comportant des activités de transport de marchandises à l'international

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent d'exploitation de transit maritime
- Agent d'exploitation de transit aérien
- Agent de transit maritime
- Agent de transit aérien
- Employé de transit international
- Employé de réservation fret maritime
- Employé de réservation fret aérien
- Agent de transit export
- Agent de transit import
- Technicien de transit
- Technicien d'opérations multi modales de transport international de marchandises
- Employé de transit qualifié
- Taxateur
- Coordinateur de transit import / export
- Assistant import / export

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %

Familles professionnelles (FAP)

J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports
J5X40 — Agents d'exploitation du transport
J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 165 €
Selon la branche	6 000 € – 10 948 €
Prise en charge	Branches concernées
10 165 €	Valeur par défaut · 209 branches
10 948 €	CPNE transport et activités auxiliaires, CPNEFP du Transport Maritime
10 149 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	23/08/2030
Date de dernière délivrance possible	23/08/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	117	0	87 %	81 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34882

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34882

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40991/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	5 490 € – 15 116 €
Durée	840 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	6
Organismes gestionnaires (CFA)	5
Organismes formateurs	5
Régions couvertes	5
Départements couverts	5
Organismes certifiés Qualiopi	5
Sessions	de 08/2025 à 09/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	08/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	17 177 €
Coût moyen par dossier	5 726 €
Durée moyenne	530 h
Période	03/2026 – 08/2026
France compétences	50 %
France Travail	37 %
Reste à charge titulaire	14 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.